

ARRETE MODIFICATIF



de composition nominative du Conseil Territorial de Santé d'Armor

CTS ARMOR - 25.09

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.1434-9, L.1434-10, L.1434-11, R.1434-33 et R. 1434-34,

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L.1434-11 de la section 3 de son

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé,

Vu le décret n°2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé.

Vu le décret du 30 juillet 2025 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne – Madame Véronique SOLERE, à compter du 25 août 2025,

Vu la décision portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne à Madame Anna Seznec

Vu l'arrêté du 25 mai 2023 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne portant modification de l'arrêté du 16 mai 2022 portant adoption des territoires de démocratie sanitaire en région Bretagne,

Vu l'arrêté modificatif de composition du CTS Armor en date du 05 avril 2024

Considérant les modifications demandées depuis la dernière mise à jour,

ARRETE

Article 1 er : Le Conseil territorial de Santé Armor comprend 50 membres.

Sa composition nominative est modifiée comme suit :

Collège 1a : Régis DELAUNAY remplace C. GARIGNON et Grégory PANSIN est désigné suppléant (demande de la FHF)

Collège 1a : Retrait de Pauline ANDRE-POYAUD (changement de fonction, en attente de désignation)

Collège 1b : Retrait de Maël MOISAN (changement de fonciton, en attente de désignation)

Collège 1b : Retrait de Sophie QUELENNEC (changement de fonction, en attente de désignation)

Collège 1c : Véronique DIABONDA remplace F. KAS (demande de la Mutualité française)

Collège 41d : retrait de Catherine FOUCHEZ (demande de l'inter URPS)

Collège 4a : Désignation de Pauline DUBUS suppléante (demande de la Préfecture des Côtes-d'Armor)

Article 2 : En application de l'article 19 de la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 portant modification de l'article L. 1434-10 du Code de la santé publique, les sénateurs et députés du département sont membres de droits du Conseil Territorial de Santé Armor

Article 3 : Nul ne peut siéger au sein du conseil territorial de santé à plus d'un titre.

Article 4 : La durée des fonctions des membres du conseil territorial de santé est fixée à cinq ans, renouvelable une fois, sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R1434-34 du Code de la santé publique.

Article 5 : Le conseil territorial de santé est constitué d'une assemblée plénière, d'un bureau, d'une commission spécialisée en santé mentale et d'une formation spécifique organisant l'expression des usagers.

Article 6 : La composition, les modalités de vote et les modalités de fonctionnement des formations du conseil territorial de santé sont fixées par son règlement intérieur adopté en assemblée plénière.

Article 7 : Le présent arrêté sera complété pour tenir compte des désignations à venir.

Article 8 : Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 9 : La directrice de la stratégie régionale en santé de l'Agence régionale de santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Région Bretagne.

Fait à Rennes, le # DATE # 15 septembre 2025

Pour la Directrice générale La Directrice de la stratégie régionale en santé



ANNEXE - COMPOSITION NOMINATIVE DU CTS ARMOR

1°/ Collège des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements

Titulaire	Madame	BENARD	ARIANE	FHF
Suppléant	Monsieur	FROGER	SAMUEL	FHF
Titulaire	Monsieur	FRETARD	LOIC	FHP
Suppléant	Madame	LE GOFF CHAUMORCEL	CECILE	FHP
Titulaire	Madame	LECOUSTRE	SYLVIE	FEHAP / URIOPSS
Suppléant	Monsieur	GUIHARD	JEAN-PHILIPPE	FEHAP

Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

Titulaire	Docteur	DELAUNAY	REGIS	FHF
Suppléant	Monsieur	PANSIN	GREGORY	FHF
Titulaire	Docteur	DUPREZ	RENAN	FEHAP
Suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	Docteur	JEDDI	ABDELMEKSOUD	FHP
Suppléant		En cours de désignation		

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médicosociaux

Titulaire Monsieur CARPO YOUEN FHF Suppléant Monsieur BARBANCON BERTRAND FHF

Titulaire En cours de désignation Suppléant En cours de désignation

Titulaire Madame DUIGOU NATHALIE FNADEPA 22
Suppléant Madame LE CORRE MARIE-LAURE FISAF
Titulaire Monsieur GLORO FREDERIC NEXEM

Suppléant Madame DENIEL NELLY FEHAP / URIOPSS
Titulaire Monsieur CROISSANT GUY UNA BRETAGNE

Suppléant Monsieur GUYOMARD MARTIAL UNA BRETAGNE / ADMR 22

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

Titulaire Madame **GAVARD VETEL** LYDIE **IREPS BRETAGNE** Suppléant Madame DIABONDA **VERONIQUE MUTUALITE FRANCAISE BRETAGNE** Titulaire Madame **CROUZEL ISABELLE ADALEA** Suppléant En cours de désignation Titulaire Madame LE GOUX **DOMINIQUE** EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE Suppléant En cours de désignation

d) Représentants des professionnels de santé libéraux

Titulaire Docteure JAFFRE ISABELLE URPS MEDECINS LIBERAUX

Suppléant En cours de désignation

Titulaire Docteur SEZNEC JEAN-CHRISTOPHE URPS MEDECINS LIBERAUX

Suppléant En cours de désignation

Titulaire Monsieur AUBRY ERWAN URPS PHARMACIENS

Suppléant Madame AUBERT AGNES URPS MASSEURS KINESITHERAPEUTES

Titulaire Docteur BRUCHIER GALERNEAU JANIG URPS CHIRURGIENS DENTISTES

Suppléant Madame JANVIER STEPHANIE URPS PHARMACIENS Titulaire Monsieur SOREAU FABIEN URPS INFIRMIERS

Suppléant Madame LAURENT ROZENN URPS MASSEURS KINESITHERAPEUTES

Titulaire En cours de désignation
Suppléant En cours de désignation

e) Représentant des internes en médecine

Titulaire En cours de désignation
Suppléant En cours de désignation

f) Représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale (centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé ; communautés professionnelles territoriales de santé et équipes de soins primaires ; communautés psychiatriques de territoire)

Titulaire Monsieur CLEMENT SYLVAIN FACS BRETAGNE
Suppléant Madame LE TERTRE LAURENCE CAP SANTE EST ARMOR
Titulaire Madame BIDAN KARINE GCS EN SANTE MENTALE 22

Suppléant En cours de désignation
Titulaire En cours de désignation
Suppléant En cours de désignation

Titulaire	En cours de désignation
Suppléant	En cours de désignation
Titulaire	En cours de désignation
Suppléant	En cours de désignation

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

Titulaire Docteure GUEGUEN ISABELLE HAD AUB ST BRIEUC GUINGAMP

Suppléant Docteure HEBERT CORALIE HAD LANNION

h) Représentant de l'ordre des médecins

Titulaire Docteur LEPORCQ SEBASTIEN Ordre des médecins

Suppléant Madame COURTIN TANGUY LAETITIA CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES MEDECINS

2°/ Collège des usagers du système de santé

a) Associations agréées (article L1114-1)

Titulaire	Monsieur	GODIN	JEAN-MARIE	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES VISITEURS DE MALADE EN ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS
Suppléant	Madame	GICQUEL	ANNE	JALMALV 22
Titulaire	Monsieur	LE RUN	ROGER	France ALZHEIMER 22
Suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	Madame	SURGET	MARYANNICK	France REIN
Suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	Monsieur	GEFFRAY	JEAN	ALCOOL ACCOMPAGNEMENT PREVENTION OUEST
Suppléant	Madame	JEGU	JOSIANE	LIGUE CONTRE LE CANCER
Titulaire	Monsieur	VINCENT	CHRISTIAN	UNAPEI BRETAGNE
Suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	Monsieur	BOTREL	MICHEL	UNAFAM 22
Suppléant	Monsieur	RAOULT	SERGE	ADMD

b) Associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées

Titulaire	Madame	BERTHAULT	ANNE-MARIE	CDCA 22
Suppléant	Monsieur	LE GUELLEC	JEAN-LUC	CDCA 22
Titulaire	Monsieur	JOUANY	ALAIN	CDCA 22
Suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	Madame	PODEUR	EVELYNE	CDCA 22
Suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	Monsieur	DELOURME	PIERRE	CDCA 22
Suppléant	Madame	QUERE	SYLVIE	CDCA 22

3°/ Collège des collectivités territoriales du territoire de démocratie sanitaire concerné

a) Conseiller régional

Titulaire	Madame	CHAPPE	FANNY	CONSEIL REGIONAL
Suppléant	Madame	NIQUE	GAELLE	CONSEIL REGIONAL

b) Représentant des conseils départementaux

Titulaire Monsieur GUEGUEN ALAIN CONSEIL DEPARTEMENTAL COTES-D'ARMOR Suppléant Monsieur LOUIS GUILLAUME CONSEIL DEPARTEMENTAL COTES-D'ARMOR

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

Titulaire Docteure LEPEU ISABELLE PMI DES COTES-D'ARMOR Suppléant Madame LE ROUX CATHERINE PMI DES COTES-D'ARMOR

d) Représentants des communautés mentionnées aux articles L. 5214-1, L. 5215-1, L. 5216-1, L.

5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

Titulaire Monsieur BELLEGUIC DAVID SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

Suppléant En cours de désignation

Titulaire Monsieur PONCHON FRANCOIS LANNION TREGOR COMMUNAUTE

Suppléant En cours de désignation

e) Représentants des communes

Titulaire	Monsieur	SALLIOU	PIERRE	AMF 22
Suppléant	Monsieur	LE BIHAN	PAUL	AMF 22
Titulaire	Madame	LAPORTE	NADIA	AMF 22
Suppléant	Madame	GUERNION-BATARD	MARIE-ANNICK	AMF 22

4°/ Collège des représentants de l'État et des organismes de sécurité sociale

a) Représentant de l'Etat dans le département

Titulaire Monsieur DELRIEU SERGE PREFECTURE COTES-D'ARMOR

Suppléant Madame DUBUS PAULINE PREFECTURE COTES D'ARMOR

b) Représentant des organismes de sécurité sociale

Titulaire Monsieur LEVA OLIVIER CPAM COTES-D'ARMOR

Suppléant En cours de désignation

Titulaire Madame WATTELET MARIE-CHRISTINE MSA ARMORIQUE

Suppléant En cours de désignation

5°/ Collège des personnalités qualifiées

Titulaire Monsieur GUESDON GILDAS MUTUALITE FRANCAISE

Titulaire Monsieur DESDOIGTS JACKY

	Code siège (à renseigner manuellement)	N° ligne dans l'annuaire (recherché automatiquement - prend en compte les filtres et les	
CT CT CT	TS-ARM_C1_a_1_T TS-ARM_C1_a_1_S TS-ARM_C1_a_2_T TS-ARM_C1_a_2_S TS-ARM_C1_a_3_T TS-ARM_C1_a_3_S	41 248 247 440 483 330	A A N N A
CT CT CT	TS-ARM_C1_a_4_T TS-ARM_C1_a_4_S TS-ARM_C1_a_5_T TS-ARM_C1_a_5_S TS-ARM_C1_a_6_T TS-ARM_C1_a_6_S	254 172 220 9 370 80	A A N N A

CTS-ARM_C1_b_7_T	137	Α
CTS-ARM_C1_b_7_S	26	N
CTS-ARM_C1_b_8_T	567	N
CTS-ARM_C1_b_8_S	638	N
CTS-ARM_C1_b_9_T	217	N
CTS-ARM_C1_b_9_S	422	N
CTS-ARM_C1_b_10_T	275	Α
CTS-ARM_C1_b_10_S	177	N
CTS-ARM_C1_b_11_T	160	N
CTS-ARM_C1_b_11_S	333	N
CTS-ARM_C1_c_12_T	263	А
CTS-ARM_C1_c_12_S	38 5	A
CTS-ARM_C1_c_13_T	161	N
CTS-ARM_C1_c_13_S	81	.,
CTS-ARM_C1_c_14_T	443	Α
CTS-ARM_C1_c_14_S	82	
CTS-ARM_C1_d_15_T	363	Α
CTS-ARM_C1_d_15_S	83	
CTS-ARM_C1_d_16_T	713	N
CTS-ARM_C1_d_16_S	84	
CTS-ARM_C1_d_17_T	15	
CTS-ARM_C1_d_17_S	13	
CTS-ARM_C1_d_18_T	121	Α
CTS-ARM_C1_d_18_S	367	Α
CTS-ARM_C1_d_19_T	716	A
CTS-ARM C1 d 19 S	405	A
CTS-ARM_C1_d_20_T	87	, .
CTS-ARM_C1_d_20_S	2	Α
CTS-ARM_C1_e_21_T	89	
CTS-ARM_C1_e_21_S	88	
CTC ADM C1 5 22 T	4 4 5	Α
CTS-ARM_C1_f_22_T	145 471	A
CTS-ARM_C1_f_22_S CTS-ARM_C1_f_23_T	471 56	N N
CTS-ARM_C1_f_23_S	90	IN
CTS-ARM_C1_f_24_T	92	
CTS-ARM_C1_f_24_S	91	
010 ANW_01_1_24_0	31	

CTS-ARM_C1_f_25_T CTS-ARM_C1_f_25_S CTS-ARM_C1_f_26_T CTS-ARM_C1_f_26_S	94 93 96 95	
CTS-ARM_C1_g_27_T CTS-ARM_C1_g_27_S	286 338	N N
CTS-ARM_C1_h_28_T	502	N
CTS-ARM_C1_h_28_S	156	N
CTS-ARM_C2_a_29_T	276	N
CTS-ARM_C2_a_29_S	268	N
CTS-ARM_C2_a_30_T	468	N
CTS-ARM_C2_a_30_S	97	
CTS-ARM_C2_a_31_T	720	Α
CTS-ARM_C2_a_31_S	98	
CTS-ARM_C2_a_32_T	265	N
CTS-ARM_C2_a_32_S	371	
CTS-ARM_C2_a_33_T	776	Α
CTS-ARM_C2_a_33_S	100	NI.
CTS-ARM_C2_a_34_T CTS-ARM_C2_a_34_S	74 662	N
010-ANN_02_a_0+_0	002	
CTS-ARM_C2_b_35_T	48	
CTS-ARM_C2_b_35_S	445	
CTS-ARM_C2_b_36_T	374	
CTS-ARM_C2_b_36_S	102 615	
CTS-ARM_C2_b_37_T CTS-ARM_C2_b_37_S	103	
CTS-ARM_C2_b_38_T	174	
CTS-ARM_C2_b_38_S	651	
CTS-ARM_C3_a_39_T	141	N
CTS-ARM_C3_a_39_S	581	Α

CTS-ARM_C3_b_40_T	284	A
CTS-ARM_C3_b_40_S	522	A
CTS-ARM_C3_c_41_T	501	N
CTS-ARM_C3_c_41_S	466	N
CTS-ARM_C3_d_42_T CTS-ARM_C3_d_42_S CTS-ARM_C3_d_43_T CTS-ARM_C3_d_43_S	39 104 624 105	N N
CTS-ARM_C3_e_44_T	703	A
CTS-ARM_C3_e_44_S	410	A
CTS-ARM_C3_e_45_T	402	N
CTS-ARM_C3_e_45_S	289	N
CTS-ARM_C4_a_46_T	176	N
CTS-ARM_C4_a_46_S	106	N
CTS-ARM_C4_b_47_T CTS-ARM_C4_b_47_S CTS-ARM_C4_b_48_T CTS-ARM_C4_b_48_S	512 107 777 108	N A
CTS-ARM_C5_49_PQ	290	N
CTS-ARM_C5_50_PQ	181	A